



Litige avec opérateur téléphonique

Par **leo**, le **13/08/2009** à **20:18**

Bonjour,rnrnAbonné chez Orange, Au bout d' un mois mon téléphone KF 750 facturé 40 euros avec mes point bonus n' affiche plus que le logo puis s' éteint, j' appelle orange qui procède a un échange standart, je reçois a ce jour une facture qui sera prélevée sur mon compte d' un montant de 125.58 euros, motif de la facture, oxidation généralisée du téléphone, ce téléphone n' a pas été sous la pluie ni mouillé autrement, la facture totale sélevant a 165.58 euros s' apparente de mon point de vue a une vente forcée, n' étant pas autorisé a résilier mon abonnement et le prélevement de l' opérateur étant automatique, (pour cette facture le service après vente de l' oppérateur utilise un son barème) , le service après vente doit me faire parvenir prochainement, par courrier le détail de l' expertise, quel sont les moyens mis a ma disposition pour éventuellement rendre le téléphone et changer d' opérateur, je suis actuellement lié par un contrat de 2 ans qui n' en est qu' a ces premiers mois, et dans l' éventualité d' une plainte que je pourrais déposer , quelle serait la marche a suivre ?rnrnCordialementrnrn Philippe LEONARD